

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 666

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 38

À l'alinéa 28, substituer aux mots :

« au premier alinéa »

les mots :

« aux 1° et 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.